

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt cinq, le quinze décembre, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Salle des fêtes - 3 Rue de la Barre - 71160 Digoin, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 9 décembre 2025.

DÉLIBÉRATION N° DEL2025_130 FINANCES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DÉFINITIVES 2025 ET ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION PROVISOIRES 2026 - ADOPTION

La Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées (CLECT) a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et EPCI ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique.

En 2025, la CLECT s'est réunie le 22 septembre 2025 et s'est prononcée sur le transfert de charges liées :

- au transfert de l'ALSH de la ville de Digoin au Grand Charolais
- à la restitution du Pimms de Saint Bonnet de Joux

Le rapport de la CLECT a été notifié aux 44 communes membres pour approbation. Pour rappel, le rapport doit être approuvé par les deux tiers des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale ou par la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population.

En l'espèce, deux tiers des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale de la Communauté de Communes ont approuvé ledit rapport.

Il convient donc d'en tirer les conséquences sur les attributions de compensation pour 2025.

Par ailleurs, en application du Code général des impôts, l'EPCI communique à ses communes membres le montant prévisionnel des attributions de compensation avant le 15 février de chaque année.

Les attributions de compensation provisoires pour 2026 seront fixées sur la base des montants définitifs 2025.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2321-1,

Vu le Code général des impôts, notamment son article 1609 nonies C,

Considérant le rapport de la CLECT en date du 22 septembre 2025,

Considérant les délibérations des communes se prononçant favorablement sur le rapport de la CLECT,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 20 novembre 2025,

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Considérant la consultation du Conseil des maires en date du 26 novembre 2025,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DÉCIDE

- **D'approuver les attributions de compensation définitives pour l'année 2025 et les attributions de compensation prévisionnelles pour l'année 2026 comme suit :**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

COMMUNES	AC 2025 provisoires (année pleine) (Montants arrondis à l'euro près)	Transferts 2025 (CLECT du 22/09/2025)	AC 2025 définitives et AC 2026 provisoires (année pleine) (Montants arrondis à l'euro près)
BALLORE	20 991		20 991
BARON	50 577		50 577
BEAUBERY	89 010		89 010
CHAMBLECY	50 539		50 539
CHANGY	122 270		122 270
CHAROLLES	901 072		901 072
CHASENARD	171 220		171 220
COULANGES	69 125		69 125
DIGOIN	3 021 512	-89 173	2 932 339
FONTENAY	8 194		8 194
GRANDVAUX	19 053		19 053
HAUTEFOND	97 544		97 544
L'HÔPITAL LE MERCIER	33 501		33 501
LA MOTTE SAINT JEAN	164 720		164 720
LE ROUSSET-MARIZY	125 643		125 643
LES GUERREAUX	10 343		10 343
LUGNY-LES-CHAROLLES	71 904		71 904
MARCILLY-LA-GUEURCE	29 784		29 784
MARTIGNY-LE-COMTE	100 577		100 577
MOLINET	516 721		516 721
MORNAY	40 060		40 060
NOCHIZE	30 818		30 818
OUDRY	55 872		55 872
OZOLLES	101 437		101 437
PALINGES	350 775		350 775
PARAY LE MONIAL	2 048 487		2 048 487
POISSON	64 800		64 800
PRIZY	15 883		15 883
SAIN AGNAN	118 350		118 350
SAIN AUBIN EN CHAROLLAIS	128 223		128 223
SAIN BONNET DE JOUX	256 101	28 000	284 101
SAIN BONNET DE VIEILLE VIGNE	43 773		43 773
SAIN JULIEN DE CIVRY	115 473		115 473
SAIN LEGER LES PARAY	103 881		103 881
SAIN VINCENT BRAGNY	175 403		175 403
SAIN YAN	313 927		313 927
SUIN	60 769		60 769
VARENNE ST GERMAIN	112 920		112 920
VAUDEBARRIER	50 477		50 477
VENDESSE-LES-CHAROLLES	243 484		243 484
VERSAUGUES	25 891		25 891
VIRY	52 228		52 228
VITRY EN CHAROLLAIS	470 394		470 394
VOLESVRES	144 772		144 772
TOTAL	10 798 498	-61 173	10 737 325

- D'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74	Secrétariat de séance assuré par : André COTTIN
Membres présents à la séance : 57	Votants : 62

Délégués Communautaires Présents :

Gérald GORDAT, Magali DUCROISET, Pierre BERTHIER, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Christian LAROCHE, Louis ACCARY, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÈME, Daniel BERAUD, Jean-Michel ROSSAT, Annie BOISSARD, Gérard BODET, Jean-Marc JACOB, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Jacky COMTE, Roland GOYARD, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Thierry DESJOURS, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Roger DURAND, ÉRIC NAGRAL, Marie-Agnès FORGEAT, Julien GAGLIARDI, Nicole GEORGES, Gérard LALLEMENT, Fabrice CHARLES, Bernard GAUTHIER, Aurore PERRIER, Edith TERRIER, Daniel MELIN, Lolita RODRIGUEZ, Dominique NUGUE, Bérénice PORTIER, Emmanuel REY, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY, Marie-France MAUNY, Marc DEROO, Patrice MAILLY, Jean-Claude MICHEL, Hervé BERNIGAUD, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER, Yves LABAUNE

Délégués ayant donné pouvoir :

Catherine CLERGUÉ à André ACCARY, Cédric FRADET à Nicole GEORGES, Pascal RAMEAU à Bérénice PORTIER, Jean-Marc NESME à Gilles PERRETTE, Bernard PLET à Myriam PEJOUX

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

Céline BIJON, Guillaume CHAUVEAU, Nathalie COQUELIN, Gérard DUCHET, Fabien GENET, Stéphane JOURNET, Nathalie LELIEVRE, Jean-Baptiste LEFORT, Esmel Bienin DAVID, André RIBOULIN, Patrick PAGÈS

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 15 décembre 2025
Pour extrait conforme

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais

